Chers Parents,
Je vous prie de bien vouloir prendre connaissance des informations suivantes.

► COOPERATIVE SCOLAIRE à remettre à l'enseignant, chèque libellé : « OCCE Jean Moulin »
- 10 € par famille pour 1 enfant à l'école élémentaire
- 15 € par famille pour 2 enfants à l'école élémentaire
- 20 € par famille pour 3 enfants et plus à l'école élémentaire

► FICHE DE RENSEIGNEMENTS
à compléter précisément et à rapporter à l'école le plus rapidement possible.

► FICHES – NAVETTE « DIALOGUE ECOLE-FAMILLE»
Elle ne sera remise qu'en fin d'année et uniquement pour les propositions de maintien.

► REGLEMENT (Pour les nouveaux élèves de l'école)
à lire attentivement partie objets personnels, droit à l'image, notamment, à conserver à la maison.

►ATTESTATION D'ASSURANCE SCOLAIRE : Faites-la parvenir à l'école au plus tôt.

► GARDERIE Matin ou Soir
Imprimé à réclamer à l'enseignant ou à la directrice

► PRISE EN CHARGE REGULIERE PENDANT et HORS TEMPS SCOLAIRE
Compléter la fiche spécifique (fournie par l'enseignant:
➔ « Prise en charge régulière pendant le temps scolaire »

► RECUPERATION DE L'ENFANT PENDANT LE TEMPS SCOLAIRE
Merci de signaler à l'enseignant, la veille, par un écrit signé, le départ de votre enfant pendant le temps scolaire.

► INCIDENT – ACCIDENT SUR TEMPS PERISCOLAIRE (garderies, ramassage scolaire, pause méridienne, ateliers, études …)
Les temps périscolaires cités sont sous la responsabilité de la collectivité.
Ni les enseignants ni la directrice n'ont autorité pour répondre à vos demandes ou réclamations.
Merci donc de déposer un écrit « à l'attention de » ou de contacter :
Pour la récréation du midi-deux ➔ Monsieur Joachim au 05 55 57 09 24

Pour les garderies du soir ➔ Monsieur Chanteraud au 06 12 27 41 30
du matin ➔ Monsieur Dumontheil au 06 72 95 82 14

Pour le ramassage scolaire ➔ Limoges-Métropole au 05 55 45 79 66

Pour la restauration scolaire ➔ Monsieur Tranchet au 05 55 39 23 39

Pour les ateliers périscolaires, études et aide aux devoirs
➔ M. Chanteraud 06 12 27 41 30